

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Fréjus (83)
Place Formigé
83600 Fréjus

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Fréjus.
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Marché d'Assurances.
Description: Marché d'Assurances
Identifiant interne: ASSURANCES.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 66510000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Code NUTS: FRL05.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 5.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Description: Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: Lot 1.
Titre: Lot 1: Protection Fonctionnelle des agents et des élus - PSE: Protection juridique de la personne morale.
Description: Lot 1: Protection Fonctionnelle des agents et des élus - PSE: Protection juridique de la personne morale.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 66510000. 66513100.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Description: Pour le lot n°1, le soumissionnaire devra chiffré la PSE: Protection Juridique de la Personne morale.

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière - sans minimum exigé.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle - sans minimum requis.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Le candidat justifiera d'un agrément pour les organismes porteurs de risque et d'une attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique analysée selon les sous-critères définis au Règlement de la consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 30/09/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : Séance non publique.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement entre assureurs ou entre intermédiaire(s) d'assurance et assureur(s), celui-ci pourra prendre la forme d'un groupement conjoint non solidaire car il n'y a pas de solidarité en matière de coassurance et que seul l'assureur porte et provisionne le risque. Pour l'attribution la transformation du groupement en groupement non solidaire pourra être imposée par l'Acheteur.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision

administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui traite les offres : Ville de Fréjus (83)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: Lot 2.

Titre: Lot 2: Dommages aux Biens et risques annexes.

Description: Lot 2: Dommages aux Biens et risques annexes.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66510000. 66515000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière - sans minimum exigé.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle - sans minimum requis.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Le candidat justifiera d'un agrément pour les organismes porteurs de risque et d'une attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique analysée selon les sous-critères définis au Règlement de la consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès

de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 30/09/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : Séance non publique.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement entre assureurs ou entre intermédiaire(s) d'assurance et assureur(s), celui-ci pourra prendre la forme d'un groupement conjoint non solidaire car il n'y a pas de solidarité en matière de coassurance et que seul l'assureur porte et provisionne le risque. Pour l'attribution la transformation du groupement en groupement non solidaire pourra être imposée par l'Acheteur.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui traite les offres : Ville de Fréjus (83)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: Lot 3.

Titre: Lot 3: Flotte Automobile et risques annexes.

Description: Lot 3: Flotte Automobile et risques annexes.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66510000. 66514110.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière - sans minimum exigé.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle - sans minimum requis.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Le candidat justifiera d'un agrément pour les organismes porteurs de risque et d'une attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique analysée selon les sous-critères définis au Règlement de la consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 30/09/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : Séance non publique.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement entre assureurs ou entre intermédiaire(s) d'assurance et assureur(s), celui-ci pourra prendre la forme d'un groupement conjoint non solidaire car il n'y a pas de solidarité en matière de coassurance et que seul l'assureur porte et provisionne le risque. Pour l'attribution la transformation du groupement en groupement non solidaire pourra être imposée par l'Acheteur.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui traite les offres : Ville de Fréjus (83)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: Lot 4.
Titre: Lot 4: Navigation de Plaisance.
Description: Lot 4: Navigation de Plaisance.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 66510000. 66514120.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.
Nom : Capacité économique et financière - sans minimum exigé.
Utilisation de ce critère : Non utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.
Nom : Capacité technique et professionnelle - sans minimum requis.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.
Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.
Description : Le candidat justifiera d'un agrément pour les organismes porteurs de risque et d'une attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.
Description : Valeur technique analysée selon les sous-critères définis au Règlement de la consultation.
Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.
Description : Prix des prestations.
Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique..
Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 30/09/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : Séance non publique.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement entre assureurs ou entre intermédiaire(s) d'assurance et assureur(s), celui-ci pourra prendre la forme d'un groupement conjoint non solidaire car il n'y a pas de solidarité en matière de coassurance et que seul l'assureur porte et provisionne le risque. Pour l'attribution la transformation du groupement en groupement non solidaire pourra être imposée par l'Acheteur.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui traite les offres : Ville de Fréjus (83)

5.1 LOT N° : LOT-0005

Identifiant interne: Lot 5.

Titre: Lot 5: Risques Statutaires CNRACL.

Description: Lot 5: Risques Statutaires CNRACL.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66510000. 66512000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

Description: Selon les dispositions du cahier des charges du lot n° 5 (Risques Statutaires CNRACL), les soumissionnaires devront obligatoirement répondre à la variante demandée par la personne publique, soit : - Variante n°1 : Congés pour Accident du travail imputable au service / Accident de trajet / Maladie imputable au service. Prestations en nature - Frais de soins sans franchise Capital Décès.

5.1.5 Valeur**5.1.6 Informations générales**

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité**5.1.9 Critères de sélection**

Type : Capacité économique et financière.

Nom : Capacité économique et financière - sans minimum exigé.

Utilisation de ce critère : Non utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Nom : Capacité technique et professionnelle - sans minimum requis.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : Le candidat justifiera d'un agrément pour les organismes porteurs de risque et d'une attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Valeur technique analysée selon les sous-critères définis au Règlement de la consultation.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère Prix :

Nom : Prix des prestations.

Description : Prix des prestations.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Requête

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Date/heure : 30/09/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : Séance non publique.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement entre assureurs ou entre intermédiaire(s) d'assurance et assureur(s), celui-ci pourra prendre la forme d'un groupement conjoint non solidaire car il n'y a pas de solidarité en matière de coassurance et que seul l'assureur porte et provisionne le risque. Pour l'attribution la transformation du groupement en groupement non solidaire pourra être imposée par l'Acheteur.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Fréjus (83)

Organisation qui traite les offres : Ville de Fréjus (83)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Frejus.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21830061400011.
Adresse postale : 45 place Formigé.
Adresse postale : 45 place Formigé.
Ville : Fréjus.
Code postal : 83600.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Service des Marchés publics.
Adresse électronique: marchespublics@ville-frejus.fr.
Téléphone: +33 494176600.
Adresse internet: <https://www.ville-frejus.fr/>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON (TA).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000525900010.
Adresse postale : 5 RUE RACINE.
Ville : TOULON.
Code postal : 83000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-toulon@juradm.fr.
Téléphone: +33 494427930.
Adresse internet: <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 949ddc23-62dc-42d0-91c5-4fe77a812733
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 25/07/2025 à 16:38.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.